

Guide à l'intention du
parent dont l'enfant
fréquentera le
camp de jour

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant au camp de jour estival de la municipalité de Dolbeau-Mistassini. Notre objectif principal est de lui permettre de vivre un été à la hauteur de ses attentes au cours duquel il pourra s'épanouir et s'amuser pleinement avec des jeunes de son âge et une équipe d'animateurs des plus dynamiques.

Afin de lui offrir un bel été, en toute sécurité, nous vous demandons de prendre le temps de lire attentivement ce guide parent-**enfant**. À l'intérieur de celui-ci, vous trouverez toute l'information pertinente concernant le camp de jour.

Au plaisir de vous y voir et bon été!

Table des matières

NOTRE MISSION	3
LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX.....	3
LE CAMP DE JOUR, C'EST :	3
ACCOMPAGNEMENT	3
FORMATION DES MONITEURS	4
Qu'est-ce que la formation DAFA?	4
Ratio d'animation.....	4
POLITIQUE D'INSCRIPTION.....	4
POLITIQUE DE REMBOURSEMENT	4
RENCONTRE D'INFORMATIONS AUX PARENTS	5
CODE D'ÉTHIQUE DU PARENT	5
CODE DE VIE DU CAMP DE JOUR	5
Le respect de soi.....	5
Le respect des autres	5
Le respect de l'environnement.....	6
Le respect dans l'autobus.....	6
OBJETS PERSONNELS.....	6
RÈGLEMENTS POUR LES BAINADES (si applicable)	6
SITUATIONS PARTICULIÈRES (GASTRO, POUX)	6
Médication.....	7
Accident	7
MESURES DISCIPLINAIRES	7
DÉROULEMENT DU CAMP DE JOUR.....	8
Aucun service de garde pour l'été 2021.....	8
Période de repas	9
Transport.....	9
Sac à dos	9
Absence et/ou retard	9
Journée type au camp de jour	10
Communication aux parents	10
FICHE SANTÉ ET RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX	10
Médicament en vente libre et médicament prescrit.....	10
Médicament par inhalation.....	11

Auto-injecteur	11
Allergies alimentaires	11
POUR NOUS JOINDRE.....	11
Adresse courriel	11
Adresses postales	12
RENCONTRES AVEC LES PARENTS.....	12
CALENDRIERS HEBDOMADAIRES	12
ARRIVÉE ET DÉPART DU CAMP	12
CONSIGNES DIVERSES	12

Camp de jour de Dolbeau-Mistassini

NOTRE MISSION

Dolbeau-Mistassini offre à la population un camp de jour de sept semaines permettant aux enfants de 5 à 12 ans de vivre des expériences de loisirs variées, et ce, dans un cadre récréatif, sécuritaire et enrichissant.

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Plus précisément, le programme du camp de jour vise à :

- Offrir des activités stimulantes, diversifiées et enrichissantes, adaptées à chaque **groupe d'âge, permettant aux jeunes un apprentissage dans un environnement amusant et sécuritaire;**
- Promouvoir des valeurs de respect et de bonne conduite entre les jeunes et envers leur environnement;
- Permettre à la clientèle **de s'impliquer dans une vie de groupe et d'être à la découverte de son milieu.**

LE CAMP DE JOUR, C'EST :

- Une équipe dynamique composée de **moniteurs et d'accompagnateurs ;**
- Des journées thématiques et des jeux spéciaux dans les domaines des arts, des sports, de la culture, des sciences et plus encore.

Il est à mentionner que ce dernier a une accréditation au cadre de référence pour les camps de jour municipaux depuis 2013.

ACCOMPAGNEMENT

Le camp de jour multiplie ses efforts depuis plusieurs années afin de permettre l'intégration des personnes vivant avec une situation de handicap. Dans le cadre de son plan d'action, l'importance de l'accompagnement dans les activités de loisirs a été identifiée.

Un programme d'accompagnement pour le camp de jour est donc offert. Il s'adresse aux enfants âgés de 5 à 12 ans participant au camp de jour de Dolbeau-Mistassini qui vivent une situation de handicap nécessitant la présence d'un accompagnateur pour permettre leur intégration (par exemple: TDAH, trouble de l'opposition avec provocation, déficience physique et/ou intellectuelle, dysphasie, trouble du spectre de l'autisme, etc.).

L'objectif est de les jumeler avec un accompagnateur pour favoriser leur intégration au sein de leur groupe et ainsi leur faire profiter pleinement de leur expérience au camp de jour. En effet, chaque enfant inscrit au programme sera pris en charge afin d'assurer un accompagnement adapté à ses besoins.

FORMATION DES MONITEURS

Qu'est-ce que la formation DAFA?

La formation se définit comme étant un diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA), élaboré par les organisations nationales de loisirs. C'est une formation unique qui établit un standard collectif en formation à l'animation. Il est à noter que DAFA comprend une formation théorique et un stage pratique.

Ratio d'animation

Pour assurer un encadrement sécuritaire des enfants inscrits aux camps de jour, ce dernier offre un ratio d'animation conforme aux balises du cadre de référence de l'Association des camps du Québec.

- Pour les 5-6 ans, il s'agit d'un moniteur pour 10 enfants.
- Pour les 7-8 ans, il s'agit d'un moniteur pour 12 enfants.
- Pour les 9-10 ans, il s'agit d'un moniteur pour 12 enfants.
- Pour les 11-12 ans, il s'agit d'un moniteur pour 12 enfants.

POLITIQUE D'INSCRIPTION

Les places sont limitées, et ce, selon les groupes d'âge et les besoins spécifiques.

La fiche santé de l'enfant contenant les informations essentielles à la sécurité du jeune est obligatoire pour finaliser l'inscription et doit être reçue avant le début du camp.

Le paiement confirme l'inscription.

Aucun changement de groupe ne peut s'effectuer pendant la durée du camp de jour. Les groupes sont créés par un système informatique de façon aléatoire, selon la date de naissance de l'enfant.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Il est à noter qu'aucun remboursement ne sera effectué à moins d'être dans l'une des situations suivantes :

- Maladie
- Déménagement

** Si tel est le cas, vous devez fournir des preuves justificatives. De plus, des frais de 15 \$ sont exigibles.

RENCONTRE D'INFORMATIONS AUX PARENTS

Nous offrons la possibilité aux parents de rencontrer le coordonnateur et la chef de camp par l'entremise d'une vidéo explicative qui sera diffusée sur le groupe Facebook du camp de jour.

C'est une belle occasion pour faire un premier contact, pour en savoir plus sur le fonctionnement du camp ou encore pour poser des questions.

C'est un rendez-vous!

CODE D'ÉTHIQUE DU PARENT

Il est primordial :

- d'être respectueux envers les jeunes et les employés du camp de jour (animateurs, coordonnateur, superviseur, etc.) ;
- d'employer un langage courtois et poli dans l'ensemble de vos communications.

CODE DE VIE DU CAMP DE JOUR

Le respect de soi

Il est nécessaire :

- de porter des vêtements adéquats et adaptés aux activités pratiquées au camp de jour ;
- d'être à l'écoute de soi ;
- d'être capable de demander de l'aide auprès d'un adulte significatif.

Le respect des autres

Il est obligatoire :

- de faire preuve de respect à l'égard de toutes les personnes qui fréquentent le camp de jour (enfants, parents, moniteurs, superviseur, coordonnateur, conducteurs d'autobus, sauveteur de piscine, etc.) ;
- de ne pas détruire, briser ou endommager les biens des autres jeunes ;
- d'établir une communication en utilisant un langage poli, respectueux et honnête ;
- de tenir compte des consignes des moniteurs, de la chef de camp et du coordonnateur et agir en conséquence ;
- de rester avec son groupe en tout temps, que ce soit pendant les activités, les collations et le repas.

Il est à mentionner qu'aucune bagarre ne sera tolérée.

Le respect de l'environnement

Il est interdit :

- de détruire, de briser ou d'endommager le matériel du camp de jour ;
- de laisser traîner ses déchets ou ses effets personnels.

Il est demandé :

- de tenir les lieux propres, salubres et en bon état ;
- de placer sa boîte à lunch et son sac à dos dans son coin d'équipe de façon ordonnée et propre.

Le respect dans l'autobus

Il est obligatoire :

- de rester assis et de respecter les consignes du conducteur dans l'autobus, et ce, en tout temps;
- d'être respectueux envers le conducteur.

OBJETS PERSONNELS

Les objets personnels sont interdits durant les heures de camp de jour.

RÈGLEMENTS POUR LES BAINNADES (si applicable)

- Un après-midi de piscine et un après-midi de plage sont prévus par groupe par semaine. En cas de pluie, les périodes de baignade sont annulées.
- Les périodes à la piscine sont des bains libres où les enfants s'amuse sous l'œil attentif des équipes de sauveteurs et de moniteurs.
- À l'occasion des sorties à la plage, plusieurs sauveteurs accrédités sont en place en plus des moniteurs du camp de jour qui accentuent la surveillance.
- Si votre enfant a besoin d'une attention particulière lors de la baignade, veuillez en aviser la chef de camp et son moniteur.
- Si un enfant est malade (ex.: diarrhée) ou a une plaie ouverte, il lui est interdit de se baigner.

Il est à noter qu'il est très important d'identifier tous les vêtements de votre enfant.

SITUATIONS PARTICULIÈRES (GASTRO, POUX)

Certaines situations particulières demandent d'agir le plus rapidement possible, comme lorsqu'il survient des cas de gastroentérite ou de poux.

Afin d'éviter la multiplication de la problématique, nous demandons la collaboration de tous les parents en effectuant les démarches appropriées.

Si votre enfant a de la fièvre, une maladie contagieuse ou des poux, vous devez le garder à la maison et en aviser le coordonnateur et la chef de camp.

Un mémo sera publié sur le groupe de parents Facebook des enfants pour aviser les parents et les renseigner à propos de la procédure mise en place et des actions à entreprendre.

Médication

Selon la loi, nous n'avons pas le droit d'administrer des médicaments à un enfant sans l'autorisation écrite du parent ou du responsable. Il est donc important d'avertir par écrit la chef de camp si votre enfant doit prendre un médicament pendant les heures de camp et s'assurer que la chef de camp et le moniteur de votre enfant sachent comment intervenir efficacement et rapidement.

Accident

En cas d'accident, nous communiquons immédiatement avec les personnes-ressources mentionnées dans la fiche de santé. Nous nous réservons le droit d'utiliser les services ambulanciers à notre jugement. Un téléphone, une trousse de secourisme complète et un secouriste certifié sont sur place. Pour chaque accident, un rapport est rempli.

Vous avez l'obligation de fournir toute nouvelle information médicale concernant votre jeune afin que l'équipe d'animation l'annexe à sa fiche santé.

MESURES DISCIPLINAIRES

Afin d'assurer un suivi du comportement de votre enfant, nous désirons vous informer de la procédure d'avertissement mise sur pied par l'équipe du camp de jour de la ville de Dolbeau-Mistassini.

Étape 1

L'enfant reçoit jusqu'à 3 avertissements verbaux par son moniteur lors de comportements qui ne sont pas conformes au Code de vie. Ces comportements et la date de ceux-ci seront notés par le moniteur.

Étape 2

Lorsque l'enfant a reçu 3 avertissements verbaux de son moniteur, les parents sont informés par celui-ci des manquements du jeune au Code de vie. Ensemble, les parents et le moniteur discuteront pour trouver une solution.

Étape 3

Si les mauvais comportements persistent, c'est la chef de camp qui avertit les parents et elle introduit un système de codification du comportement. Ce système permet d'informer le parent du comportement de son enfant à la fin de chaque journée.

Étape 4

Si les manquements au code de vie persistent :

- La chef de camp envoie un premier avertissement écrit aux parents et l'enfant est suspendu une journée.
- Deuxième avertissement écrit envoyé aux parents par le coordonnateur et l'enfant est suspendu de 3 à 5 jours.
- Troisième avertissement écrit du coordonnateur entraîne un retrait de l'enfant pour l'été.

Prenez note que chaque situation sera évaluée individuellement selon la sévérité du cas. Il est possible que la suspension soit appliquée automatiquement. Aucun remboursement ne sera possible dans le cas d'un retrait ou d'une suspension.

DÉROULEMENT DU CAMP DE JOUR

Aucun service de garde pour **l'été 2021**

Heures d'ouverture du camp de jour : 7 h 30 à 16 h 30

- Vous devez vous assurer que votre enfant est pris en charge par son moniteur avant que vous nous quittiez.
- Après 16 h 30, des frais de 2 \$ par enfant par minute de retard seront imposés. Par exemple, si vous arrivez à 16 h 35, des frais de 10 \$ vous seront chargés.
- Seules les personnes autorisées dans le formulaire d'inscription à quitter avec l'enfant pourront le faire. Ainsi, pour la sécurité de vos enfants, nous nous réservons le droit de demander des pièces d'identité à toute personne venant chercher un enfant.
- Si vous prévoyez demander à une personne qui n'est pas autorisée dans le formulaire d'inscription à venir chercher votre jeune, il est important que vous communiquiez avec le coordonnateur et la chef de camp. Après vérification, l'enfant pourra quitter avec cette personne.

Si l'enfant se rend seul au camp, il doit se rapporter à son moniteur dès son arrivée. C'est à 8 h 30 que les présences sont prises. Si vous avez confirmé "J'autorise mon

enfant à partir seul”, il pourra partir dès 16 h seulement. Une permission écrite doit être transmise au chef de camp pour que l’enfant puisse quitter plus tôt.

Période de repas

Tous les enfants dînent au camp. Ils doivent apporter leur repas froid tous les jours. **Veillez aussi prévoir 2 collations santé par jour ainsi qu’une bouteille d’eau réutilisable. Il n’y aura aucun four micro-ondes à la disposition des enfants.**

Transport

Un transport est offert aux enfants du secteur Mistassini qui ne sont pas en mesure de se rendre dans le secteur Dolbeau. Ce transport est exceptionnel et assujéti à des vérifications d'admission préalable.

Sac à dos

Le sac à dos de votre enfant doit absolument contenir les éléments suivants :

- Un maillot de bain;
- **Une paire d’espadrilles et une paire de sandales (les espadrilles sont OBLIGATOIRES pour aller dans le gymnase);**
- Du chasse-moustiques;
- Un bonnet de bain;
- Une serviette de plage;
- De la crème solaire;
- **Des vêtements contraires à ce qu’il porte. Par exemple, s’il porte un chandail à manche longue, veuillez prévoir de lui mettre un chandail à manche courte dans son sac à dos.**

Il est important de prévoir un lunch (avec deux collations) chaque jour ainsi qu’une bouteille d’eau réutilisable.

Absence et/ou retard

Si votre enfant est en retard ou absent, contactez-nous par courriel, par un message sur la page Facebook du camp ou par téléphone en laissant un message sur notre boîte vocale avant les heures de camp en précisant votre nom, le nom de votre enfant et le moment d’arrivée du jeune (si retard) ou le nombre de jours d’absence (si absence). Cette procédure allège le travail du personnel de bureau qui, lors de l’absence non confirmée d’un enfant, téléphone à la maison. Également, cette procédure nous permet de nous assurer que les enfants se sont rendus directement au camp de jour.

Journée type au camp de jour

7 h 30 à 9 h	Arrivée des jeunes et période d'accueil. Prise des présences
9 h 00 à 9 h 30	Rassemblement (jeux et chansons)
9 h 30 à 10 h 00	Animation
10 h 30 à 10 h 45	Lavage des mains, collation, hydratation et crème solaire
10 h 45 à 11 h 45	Animation
11 h 55 à 12 h 00	Lavage des mains avant le dîner
12 h 00 à 13 h 00	Dîner et jeux libres à la table
13 h 00 à 14 h 45	Animation
14 h 45 à 15 h 00	Lavage des mains, collation, hydratation et crème solaire
15 h 00 à 16 h 00	Animation
16 h 00 à 16 h 30	Départ en autobus pour les jeunes de Dolbeau

Communication aux parents

Il est essentiel pour l'équipe d'animation d'entretenir de saines relations avec les parents. En ce sens, en cas de problème, l'animateur n'hésitera pas à prendre contact avec vous. Cependant, étant donné le contexte actuel relié à la COVID-19, aucun parent ne sera autorisé à circuler à l'intérieur des locaux du camp de jour. À cet effet, les communications seront effectuées par l'entremise des différents moyens de communication, soit le groupe Facebook du camp de jour (Camp de jour Dolbeau-Mistassini 2021), le téléphone (418 879-0114) ou encore via l'adresse courriel du camp (campdejourdm@hotmail.com).

FICHE SANTÉ ET RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Médicament en vente libre et médicament prescrit

Il est à noter qu'aucun médicament, tant en vente libre que prescrit, ne sera distribué ou administré par le personnel du camp de jour.

Médicament par inhalation

Dans le cas où l'enfant doit utiliser une pompe, par exemple du ventolin, le parent doit la mettre dans le sac de l'enfant tous les jours. L'enfant sera responsable de son auto-administration.

Auto-injecteur

Il est important de fournir une photo de votre enfant dans le cas où celui-ci a une allergie grave présentant un risque de choc anaphylactique et de mettre son auto-injecteur dans son sac. Le parent doit aviser le moniteur de l'endroit où l'auto-injecteur est disposé et signer l'autorisation d'administration.

Allergies alimentaires

Si votre enfant présente une intolérance alimentaire ou qu'il est allergique à certains aliments, il sera très important d'inscrire cette information sur la fiche santé et de rencontrer le coordonnateur du camp afin de lui expliquer le niveau d'allergie, les réactions possibles ainsi que le traitement à privilégier.

Puisque certains jeunes ont des allergies alimentaires, les aliments contenant des noix ou des fruits de mer sont interdits.

De plus, toujours en raison des allergies alimentaires, les jeunes doivent s'abstenir de partager leurs repas et leurs collations avec leurs amis.

POUR NOUS JOINDRE

Vous pouvez joindre la coordonnatrice du camp de jour, ou la chef de camp, au numéro suivant 418 879-0114.

Lorsque vous laissez un message sur notre boîte vocale, veuillez spécifier votre nom, votre numéro de téléphone, la raison de votre appel et le nom de votre enfant.

Adresse courriel

Vous pouvez, en tout temps, contacter le coordonnateur du camp de jour ou la chef de camp à l'adresse courriel suivante: campdejourdm@hotmail.com

Il est également possible de joindre la coordonnatrice ou la chef de camp via la page Facebook du camp de jour. Cette page se nomme : Camp de jour 2021 Dolbeau-Mistassini.

Adresses postales

Service des loisirs : Complexe sportif Desjardins au 1032, rue des Érables

Polyvalente Jean-Dolbeau : 300, avenue Jean-Dolbeau

RENCONTRES AVEC LES PARENTS

En raison de l'interdiction de tenir des rassemblements, aucune rencontre de parents ne sera faite cet été. Toutefois, une vidéo informative sera diffusée sur le site Internet des camps de jour à la mi-juin.

De plus, tous les parents recevront un appel téléphonique de la part du moniteur attiré à leur enfant afin de vérifier les informations contenues dans la fiche du participant.

CALENDRIERS HEBDOMADAIRES

Pour rester à l'affût des développements au sujet des camps de jour, consultez la page Facebook du camp de jour.

ARRIVÉE ET DÉPART DU CAMP

Les parents et tuteurs ne peuvent entrer à l'intérieur du site du camp de jour.

- Vous devez reconduire votre enfant au camp de jour entre 7 h 30 et 9 h.
- **À l'arrivée, un employé sera présent à l'extérieur pour accueillir votre enfant.**
- Afin que les moniteurs puissent assurer le contrôle des départs, les enfants ne pourront pas quitter leur groupe avant 16 h.
- **Au moment du départ, un employé se trouvera à l'extérieur pour accompagner votre enfant à sa sortie du site.**
- Si une situation exceptionnelle vous oblige à venir reconduire votre enfant après 9 h ou à venir le chercher avant 16 h, il est primordial d'avertir le camp de jour par téléphone.
- **Aucun enfant ne pourra quitter le camp de jour seul, à moins que ses parents n'aient signé le formulaire d'autorisation prévu à cet effet auprès du responsable du camp.**

CONSIGNES DIVERSES

- **Les aliments contenant des traces de noix et d'arachides sont interdits sur le site.**
- Si votre enfant vient au camp à bicyclette, nous vous recommandons de lui procurer un cadenas. Nous ne sommes pas responsables des vols ni des bris. De plus, vous **comprendrez que nous ne pouvons pas remiser les bicyclettes à l'intérieur ou sur le site.**

- Tout enfant porteur de poux sera retourné à la maison. Le traitement approprié devra avoir été appliqué par les parents pour que l'enfant puisse revenir au camp de jour.
- Des règles de base ont été établies afin de procurer à tous les enfants un environnement sécuritaire à l'intérieur duquel ils pourront s'amuser :
 - Respecter les autres enfants, les moniteurs et les responsables ainsi que le matériel;
 - Utiliser un langage approprié en tout temps;
 - Ne jamais faire preuve de violence. Aucune violence ne sera tolérée.

Notez que le camp n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

Dans l'éventualité où un enfant perturberait le groupe, entraverait le bon déroulement des activités ou aurait un comportement jugé dangereux (mordre, cracher, etc.) indiquant qu'il n'est pas en mesure de s'intégrer aux activités habituelles de son groupe, ou encore des gestes portant atteinte à l'intégrité d'un employé du camp, l'administration en informerait rapidement les parents.

De même, si l'administration en vient à la conclusion que les besoins de l'enfant vont au-delà des mécanismes d'accueil, des services et des ressources mis en place par la municipalité, l'administration pourrait se trouver dans l'obligation de refuser l'accès au camp de jour à cet enfant pour un nombre de jours déterminé ou pour la saison complète. Votre collaboration est nécessaire pour que le plaisir soit présent tout au long de la saison estivale.

Veillez noter que les comportements qui vont à l'encontre des mesures d'hygiène et des consignes en vigueur ne seront tolérés en aucune circonstance.

Si un employé ou un enfant reçoit un résultat positif suite à un test de la COVID-19 : vous devez communiquer avec la direction du camp de jour le plus rapidement possible.

Si vous recevez le diagnostic en dehors des heures de bureau (soir ou fin de semaine) vous devez appeler au 418 879-0114 afin d'en aviser le camp de jour, qui prendra ensuite les mesures nécessaires avec l'équipe tactique d'intervention en gestion d'éclosion.

Pour plus de renseignements :

Camp de jour régulier

Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 16 h 30

Tél. : 418 879-0114